

**DATE DE PUBLICATION : 1<sup>er</sup> décembre 2025**

**Le directeur régional des Hauts-de-France**

Délégation de signature donnée par le directeur régional des Hauts-de-France au directeur délégué de l'antenne économique de Dunkerque

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des services à l'économie et du réseau, à M. Stéphane MARTINAT le 23 juin 2025 ;

Délégation permanente est donnée à M. Stéphane LE BORGNE, directeur délégué de l'antenne économique de Dunkerque et à Sébastien SEMERIA, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de l'antenne économique de Dunkerque.

M. Stéphane LE BORGNE et M. Sébastien SEMERIA reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de l'antenne économique de Dunkerque, selon les grilles de cotation en vigueur et à l'exception des groupes relevant de la direction régionale à Lille.

Fait à Lille, le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Stéphane MARTINAT